

Développement territorial et gestion de l'environnement 2

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Géomatique et gestion du territoire (GGT)
Mode de formation	Plein temps

Informations générales

Nom:	:	Développement territorial et gestion de l'environnement 2
Identifiant:	:	DévTerEnv2
Années académiques	:	2018-2019, 2019-2020, 2020-2021
Responsable:	:	Denis Leroy
Charge de travail:	:	75 heures d'études
Périodes encadrées:	:	32 (= 24 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours						32			

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant-e doit connaître et savoir utiliser les notions suivantes :

- Structure et hiérarchie du droit suisse;
- Eléments de droit de la construction et de l'environnement;
- Enjeux et instruments principaux du développement territorial et de la gestion de l'environnement,

Objectifs

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de comprendre et d'analyser des problématiques territoriales et environnementales spécifiques.

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 32 périodes

- | | |
|--|----|
| - Aspects financiers d'un projet d'affectation | 4 |
| - EIE: procédure, méthodologie, déroulement, aperçu d'un RIE | 8 |
| - Thématiques territoriales: ICFF, planification régionale, forêts, politique agricole, etc. | 10 |
| - Présentation des projets personnels | 10 |

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours:

L'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement. Il y aura au moins 1 test d'une durée d'au moins 2 périodes.

Examen:

L'atteinte de l'ensemble des objectifs de formation sera vérifiée lors d'un contrôle final commun écrit d'une durée de 60 minutes.

Matériel autorisé:

- Information communiquée directement par l'enseignant.

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 0.5 + moyenne examen x 0.5

Fiche validée le 09.09.2018 par Cannelle Bertrand